

Collectif Pompiers Libre

Présentation du collectif

« Dans le contexte des dérives liées à la « politique sanitaire » contre l'épidémie de COVID-19, le collectif « Pompiers Libres » entend regrouper les **pompiers français de tous statuts** (militaires, professionnels, volontaires, services de santé et secours médical) et de tous grades ainsi que les **personnels administratifs et techniques** afin de nous **entraider dans la défense de nos droits fondamentaux**, de nous **soutenir face aux intimidations et pressions** de toutes sortes dont nous sommes déjà témoins ou victimes dans le cadre de la « politique sanitaire », de **diffuser une information loyale**, apte à aider chaque pompier à réaliser des choix réellement éclairés et de faire participer notre corporation à la **défense de l'intérêt général** de notre pays.

Sans aucun esprit partisan, nous soutenons toutes les initiatives locales et nationales qui visent le but que le collectif s'est proposé. Nous nous réjouissons de celles qui ont déjà été entreprises notamment par des syndicats de sapeurs-pompiers.

Nous refusons la dialectique qui consisterait à opposer vaccinés et non vaccinés.

Ce collectif est né de l'initiative de sapeurs-pompiers officiers et sous-officiers. Le triste exemple des persécutions subies par les médecins depuis plusieurs mois, explique que plusieurs d'entre nous préfèrent pour le moment conserver l'anonymat. C'est bien à contre coeur et cela manifeste la gravité de la situation dans laquelle se trouve notre pays.

Le collectif « Pompiers Libres » entend entretenir des liens étroits avec les autres collectifs déjà existants : médecins, juristes, personnels soignant.

Nous encourageons de tout cœur toutes les corporations à s'unir de même au sein de collectifs, afin d'opposer aux dérives totalitaires du gouvernement un front commun de toute la nation. Policiers, gendarmes, militaires, enseignants, restaurateurs, métiers du tourisme, métiers de la culture, métiers du transport, ..., **tous corps de métiers, levez-vous !** »

ACTUALITE URGENTE :

Voici le lien pour participer aux actions collectives contre l'obligation vaccinale pour les pompiers: <https://association-victimes-coronavirus-france.org/actions-collectives-contre-lobligation-vaccinale-pour-les-pompiers/>

Il suffit de remplir le formulaire, les participations sont ouvertes jusqu'à mercredi 28/07 minuit, la liste des participants sera envoyée le jeudi 29 au cabinet d'avocats.

Ensuite Me Di Vizio fera un mailing pour tous les participants. Il les informera de leurs droits et leur communiquera les armes juridiques pour se défendre contre cette obligation.

Nous contacter

[Mail : contact@collectifpompierslibres.org](mailto:contact@collectifpompierslibres.org)

Pour pouvoir recevoir nos messages, ajouter l'adresse mail du collectif dans vos contacts_

[Facebook : https://www.facebook.com/groups/404232717698800](https://www.facebook.com/groups/404232717698800)

Source : [Collectif des Pompiers Libres](#)